

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 13 février 2020

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.446

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 16 décembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] »

1. La liste des consultations effectuées par le ministère, la ministre ou son cabinet pour les maisons des aînés en indiquant la date, le lieu de la rencontre et les personnes rencontrées;
2. Le taux de croissance des personnes de 70 ans et plus, par région, pour les cinq prochaines années;
3. Le taux de couverture actuel des besoins pour les personnes âgées, par région;
4. Le taux de couverture projeté par année, pour les cinq prochaines années;
5. Le coût des honoraires pour les architectes;
6. Les orientations générales et inclusives des maisons des aînés;
7. Les avis et analyses du projet de maisons des aînés;
8. Les analyses d'impact du projet de maisons des aînés;
9. Le plan de déploiement des maisons des aînés pour les cinq prochaines années, ventilé par année et par région en nous indiquant les coûts de construction et les coûts de fonctionnement par maison des aînés;

... 2

10. Le plan de déploiement des maisons alternatives pour les 5 prochaines années, ventilé par année et par région en nous indiquant les coûts de construction et les coûts de fonctionnement par maison alternative;
11. Le plan de reconstruction et de rénovation des 2500 places en CHSLD pour les 5 prochaines années, ventilé par année, par établissement et par région en indiquant les sommes prévues. Veuillez également fournir l'échéancier;
12. La ventilation du 2,6 G\$ annoncé le 26 novembre 2019, par année;
13. Les coûts de construction prévus par maison des aînés, par région;
14. Les coûts d'acquisition des terrains pour construire des maisons des aînés, par région;
15. Le coût par place, en service, en CHSLD public;
16. Le coût par place, en service, pour une maison des aînés;
17. Le coût par place, en service, en maison alternative;
18. Le nombre de préposés aux bénéficiaires prévu par maison des aînés et par maison alternative;
19. Le nombre de préposés aux bénéficiaires nécessaires pour la réalisation des 2600 places en maison des aînés;
20. Les critères d'admissibilité pour les résidents des maisons des aînés et des maisons alternatives;
21. Le coût moyen pour un résident pour avoir accès à une maison des aînés;
22. Le coût moyen pour un résident pour avoir accès à une place en CHSLD;
23. Le coût moyen pour un résident pour avoir accès à une maison alternative;
24. Les listes d'attente pour une place en CHSLD par région en date du 10 décembre 2019;
25. Le nombre de bains prévus dans les infrastructures d'une maison des aînés; »
(sic)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, des documents répondant aux points 1, 2, 6, 9, 10, 15, 16, 21, 22 et 25 de votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Concernant le point 24 de votre demande, des données sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001637/>

Pour les points 3 et 12, nous regrettons de vous informer que l'accès à des documents vous est refusé. Il s'agit en effet de renseignements ayant des incidences sur les décisions administratives ou politiques. À l'appui de cette décision, nous invoquons les articles 37 et 39 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après la Loi.

Pour les points 4, 5, 7, 8, 11, 13, 14, 17, 18, 19, 20 et 23, nous regrettons de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant à votre demande d'accès.

Cependant, pour les points 5 et 13, la Société québécoise des infrastructures agissant à titre de gestionnaire de projet pourrait éventuellement détenir des documents. Ainsi nous vous invitons à communiquer avec la responsable de l'application de la Loi au sein de cette organisation :

Madame Cynthia Imbeault
Secrétaire générale
Édifice Marie-Fitzbach
1075, rue de l'Amérique-Française
Québec (Québec) G1R 5P8
Téléphone 646-1766, poste 7770
acces.information@sqi.gouv.qc.ca

De plus, pour les points 18, 19 et 20, les établissements de santé ayant la responsabilité de l'organisation du travail et de la planification des effectifs requis pour répondre aux besoins des diverses clientèles qui résideront dans ces maisons pourraient éventuellement détenir des documents. Ainsi nous vous invitons à communiquer avec les responsables de l'application de la Loi au sein de ces organisations :

https://www.cai.gouv.qc.ca/documents/registres/CAI_liste_resp_acces.pdf

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé
Pierre Lafleur

p. j.

N/Réf. : 20-CP-00017-04